

Nom commercial : einzA Bläueschutz-W, farblos

Code produit: 6801021

Version actuelle: 11.0.0, établi le: 17.06.2025

Version remplacée: 10.0.0, établi le: 29.02.2024

Région: CH

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

einzA Bläueschutz-W, farblos

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

peintures décoratives

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

einzA Lackfabrik GmbH
Rotenhäuser Straße 10
21109 Hamburg

N° de téléphone +49 (0)40 75 10 07-0
N° Fax +49 (0)40 75 10 07-66
e-mail info@einzA.com

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Aquatic Acute 1; H400
Aquatic Chronic 2; H411

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger



SGH09

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de danger (UE)

EUH208

Contient butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle, perméthrine, Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1). Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einza Bläueschutz-W, farblos

Code produit: 6801021

Version actuelle: 11.0.0, établi le: 17.06.2025

Version remplacée: 10.0.0, établi le: 29.02.2024

Région: CH

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P391 Recueillir le produit répandu.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale.

2.3 Autres dangers

Evaluation PBT
Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.
Evaluation vPvB
Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	(2-MÉTHOXYMÉTHYLETHOXY)PROPANOL			
	34590-94-8 252-104-2 - 01-2119450011-60	-	< 5,00	% en poids
2	butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle			
	55406-53-6 259-627-5 616-212-00-7 -	Acute Tox. 3; H331 Acute Tox. 4; H302 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 STOT RE 1; H372	>= 0,25 - < 1,00	% en poids
3	Tebuconazole			
	107534-96-3 403-640-2 603-197-00-7 -	Acute Tox. 4; H302 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Repr. 2; H361d***	>= 0,25 - < 2,50	% en poids
4	acide 2-éthylhexanoïque, sel de zirconium			
	22464-99-9 245-018-1 607-230-00-6 01-2119979088-21	Repr. 1B; H360D	< 0,50	% en poids
5	Borate de N-didécy-N-dipolyéthoxyammonium/borate de didécyloxyéthylammonium (bétaine polymère)			
	214710-34-6 - - -	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 3; H412	< 0,50	% en poids
6	perméthrine			
	52645-53-1 258-067-9 613-058-00-2 -	Acute Tox. 4*; H302 Acute Tox. 4*; H332 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Skin Sens. 1; H317	>= 0,025 - < 0,25	% en poids
7	Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)			

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einza Bläueschutz-W, farblos

Code produit: 6801021

Version actuelle: 11.0.0, établi le: 17.06.2025

Version remplacée: 10.0.0, établi le: 29.02.2024

Région: CH

55965-84-9	Acute Tox. 2; H310	< 0,0015	% en poids
-	Acute Tox. 2; H330		
613-167-00-5	Acute Tox. 3; H301		
-	Aquatic Acute 1; H400		
	Aquatic Chronic 1; H410		
	EUH071		
	Eye Dam. 1; H318		
	Skin Corr. 1C; H314		
	Skin Sens. 1A; H317		

Texte complet des mentions H et EUH, sauf si déjà mentionné dans la section 2.2 : voir section 16.

(* , ** , *** , ****) Pour de plus amples détails veuillez consulter l'annexe VI, point 1.2. du règlement CLP (1272/2008)

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
2	-	-	M = 10	M = 1
3	-	-	M = 1	M = 10
4	A, X, 12	-	-	-
6	-	-	M = 1000	-
7	B	Skin Sens. 1A; H317: C >= 0,0015% Eye Irrit. 2; H319: C >= 0,06% Skin Irrit. 2; H315: C >= 0,06% Skin Corr. 1C; H314: C >= 0,6% Eye Dam. 1; H318: C >= 0,6%	M = 100	M = 100

Pour le texte complet des notes: rubrique article 16 « Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances ((CE) No 1272/2008, Annexe VI) ».

N°	Voie d'absorption, organe cible, effet concret
2	H372 -; larynx; -

Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA)			
N°	orale	dermale	par inhalation
3	1700 mg/kg de poids corporel		
6	1479 mg/kg de poids corporel		

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, placer en position latérale de sécurité et faire appel à un médecin.

Après inhalation

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle.

Après contact cutané

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant cutané connu. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées et faire appel immédiatement à un médecin.

Après ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, rincer abondamment la bouche avec de l'eau, et faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

Nom commercial : einza Bläueschutz-W, farblos

Code produit: 6801021

Version actuelle: 11.0.0, établi le: 17.06.2025

Version remplacée: 10.0.0, établi le: 29.02.2024

Région: CH

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Mousse résistant aux alcools, CO₂, poudres, vapeur d'eau

Agent d'extinction non approprié

jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Monoxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); Produits de pyrolyse toxiques; L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3 Conseils aux pompiers

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre l'incendie de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Tenir à l'écart de toute source d'incendie. Ne pas respirer les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le rejet dans les égouts ou les cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent ; éviter l'utilisation de solvants.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Lorsque la préparation contient des solvants organiques: Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Utiliser le produit dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition, et posséder un équipement électrique protégé. Eviter l'inhalation des poussières, vapeurs et aérosols lors de l'application du mélange. Le ponçage à sec, le découpage et / ou le soudage du film de peinture sèche peut donner lieu à de la poussière et / ou à des fumées dangereuses. Le ponçage / sablage humide doit être utilisé chaque fois que possible. Eviter l'inhalation des poussières de ponçage. Pour la protection individuelle, voir rubrique 8.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger/boire/fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Isoler des sources de chaleurs, des étincelles et des flammes nues. Ne pas utiliser d'outils pouvant provoquer des étincelles. L'équipement électrique doit être protégé selon les normes en vigueur. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Nom commercial : einZA Bläueschutz-W, farblos

Code produit: 6801021

Version actuelle: 11.0.0, établi le: 17.06.2025

Version remplacée: 10.0.0, établi le: 29.02.2024

Région: CH

Respecter la législation relative à la santé et à la sécurité au travail. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Tenir éloigné de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Toujours conserver le mélange dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Ne jamais utiliser de pression pour vider le conteneur: ce conteneur n'est pas un équipement supportant la mise sous pression. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale pour empêcher toute fuite. Garder les emballages solidement fermés. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1 Paramètres de contrôle
Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	(2-MÉTHOXYMÉTHYLETHOXY)PROPANOL	34590-94-8	252-104-2
	2000/39/EC		
	(2-Methoxymethylethoxy)-propanol		
	VLE (8h)	308 mg/m ³	50 ppm
	Résorption de l'épiderme / sensibilisateur	Skin	
	MAK (SUVA)		
	Dipropylenglykolmethylether (Isomerengemisch) / Oxyde de dipropylèneglycolméthyle (mélange d'isomères)		
	VLE (courte durée)	300 mg/m ³	50 ppm
	VLE (8h)	300 mg/m ³	50 ppm
	Remarque/s	Der Stoff kann gleichzeitig als Dampf und Aerosol vorliegen / La substance peut être présente sous forme de vapeur et d'aérosol en même temps	
2	butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	55406-53-6	259-627-5
	MAK (SUVA)		
	3-Iod-2-propinylbutyl-carbamat / Butylcarbamate d'iodopropynyle		
	VLE (courte durée)	0,24 mg/m ³	0,02 ppm
	VLE (8h)	0,12 mg/m ³	0,01 ppm
	Remarque/s	S SSC, Der Stoff kann gleichzeitig als Dampf und Aerosol vorliegen / La substance peut être présente sous forme de vapeur et d'aérosol en même temps	
3	acide 2-éthylhexanoïque, sel de zirconium	22464-99-9	245-018-1
	MAK (SUVA)		
	Zirkoniumverbindungen (ausser -dioxid und -tetrachlorid) [7440-67-7] / Composés de zirconium (à l'exception du -dioxyde et -tétrachlorure) [7440-67-7]		
	VLE (courte durée)	10 e mg/m ³	
	VLE (8h)	5 e mg/m ³	

8.2 Contrôle de l'exposition
Contrôles techniques appropriés

Veiller à assurer une aération suffisante. Lorsque c'est raisonnablement possible, il est recommandé d'utiliser une ventilation par aspiration localisée et une extraction générale efficace. Si ceci ne suffit pas à maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants inférieures aux valeurs limites d'exposition, une protection respiratoire appropriée doit être utilisée.

Équipement de protection individuelle
Protection respiratoire

Nom commercial : einzA Bläueschutz-W, farblos**Code produit:** 6801021**Version actuelle:** 11.0.0, établi le: 17.06.2025**Version remplacée:** 10.0.0, établi le: 29.02.2024**Région:** CH

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire appropriés et homologués. Lorsque le personnel doit opérer en cabine, que ce soit pour pistoler ou non, la ventilation risque d'être insuffisante pour maîtriser dans tous les cas les particules et les vapeurs de solvants. Il est alors conseillé que le personnel porte des masques avec apport d'air comprimé durant les opérations de pistolage, et ce jusqu'à ce que la concentration en particules et en vapeurs de solvants soit tombée en dessous des limites d'exposition. Application au rouleau/pinceau: Filtre A2. Pulvérisation: Filtre A2P2. (DIN EN 14387)

Protection des yeux / du visage

Porter des lunettes de protection contre des projections de liquide. Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	En cas de contact à court terme / protection contre projections: caoutchouc nitrile		
Epaisseur du matériel	>	0,4	mm
Temps de passage	>	120	min
Matériau approprié	En cas de contact prolongé : caoutchouc nitrile		
Epaisseur du matériel	>	0,4	mm
Temps de passage	>	480	min

Divers

Le personnel doit porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant aux hautes températures.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation			
liquide			
Etat			
liquide			
Couleur			
Suivant le nom du produit			
Odeur			
caractéristique			
pH			
Valeur	7,5	-	8,8
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition			
Valeur	env.	100	°C
Point de fusion/point de congélation			
Donnée non disponible.			
Température de décomposition			
Donnée non disponible.			
Point d'éclair			
Non applicable			
Température d'inflammation			
Donnée non disponible.			
Propriétés comburantes			
Non applicable			
Inflammabilité			

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einza Bläueschutz-W, farblos

Code produit: 6801021

Version actuelle: 11.0.0, établi le: 17.06.2025

Version remplacée: 10.0.0, établi le: 29.02.2024

Région: CH

Non applicable

Limites inférieure d'explosion

Donnée non disponible.

Limites supérieure d'explosion

Donnée non disponible.

Pression de vapeur

Valeur	<	100	hPa
Température de référence		50	°C

Densité de vapeur relative

Donnée non disponible.

Densité relative

Donnée non disponible.

Densité

Valeur	env.	1,00	g/cm ³
Température de référence		20	°C
Méthode	DIN 51757		

Solubilité dans l'eau

Remarque/s miscible

Solubilité

Donnée non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	perméthrine	52645-53-1	258-067-9
log Pow		5,95	

Viscosité cinématique

Valeur	21 - 26	sec
Température de référence	20	°C
Méthode	DIN EN 2431 (4 mm)	

Essai de séparation des dissolvants

Non applicable

Caractéristiques des particules

Donnée non disponible.

9.2 Autres informations

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Tenir à l'écart des agents oxydants et des matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

Nom commercial : einza Bläueschutz-W, farblos

Code produit: 6801021

Version actuelle: 11.0.0, établi le: 17.06.2025

Version remplacée: 10.0.0, établi le: 29.02.2024

Région: CH

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun, si entreposé, manipulé et transporté correctement. En cas d'incendie: voir rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Tebuconazole	107534-96-3	403-640-2
DL50		1700	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat (femelle)		
Source	Fabricant		
2	perméthrine	52645-53-1	258-067-9
DL50		1479	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Tebuconazole	107534-96-3	403-640-2
DL50	>	5000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Source	Fabricant		
2	perméthrine	52645-53-1	258-067-9
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		

Toxicité aiguë par inhalation (résultat du calcul ATE du mélange)	
Nom du produit	
einza Bläueschutz-W, farblos	
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA inhalation: > 20.000 ppmV (gaz), > 20 mg/l (vapeurs), > 5 mg/l (poussières/brouillards).

Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Tebuconazole	107534-96-3	403-640-2
CL50	>	5,1	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard		
Espèces	rat		
Source	Fabricant		

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide 2-éthylhexanoïque, sel de zirconium	22464-99-9	245-018-1
Durée d'exposition		4	h
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	fournisseur		
Évaluation	Non irritant		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide 2-éthylhexanoïque, sel de zirconium	22464-99-9	245-018-1
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einza Bläueschutz-W, farblos

Code produit: 6801021

Version actuelle: 11.0.0, établi le: 17.06.2025

Version remplacée: 10.0.0, établi le: 29.02.2024

Région: CH

Source	fournisseur
Évaluation	Non irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Tebuconazole	107534-96-3	403-640-2
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		cobaye	
Source		Fabricant	
Évaluation		non sensibilisant	
2	perméthrine	52645-53-1	258-067-9
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		cobaye	
Méthode		OCDE 406	
Évaluation		sensibilisant	

Mutagenicité sur les cellules germinales
Donnée non disponible.

Toxicité pour la reproduction
Donnée non disponible.

Cancérogénicité
Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique
Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée
Donnée non disponible.

Danger par aspiration
Donnée non disponible.

Propriétés perturbant le système endocrinien
Donnée non disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée
L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans le mélange au-delà des limites d'exposition professionnelle indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire et des effets néfastes pour les reins, le foie et le système nerveux central. Les symptômes et les signes se traduiront par des céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, somnolence et dans les cas extrêmes, perte de conscience. Les solvants peuvent produire certains des effets ci-dessus par absorption cutanée. Les contacts prolongés ou répétés avec le mélange peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites de contact non allergiques et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. L'ingestion peut provoquer des nausées, des diarrhées et des vomissements. Ceci prend en compte, lorsqu'ils sont connus, les effets différés et immédiats et aussi les effets chroniques des composants pour l'exposition à court terme et à long terme par voie orale, cutanée ou par inhalation ainsi que par contact avec les yeux.

11.2 Informations sur les autres dangers

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	perméthrine	52645-53-1	258-067-9
CL50		0,0076	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Poecilia reticulata		
Toxicité sur les poissons (chronique)			

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einza Bläueschutz-W, farblos

Code produit: 6801021

Version actuelle: 11.0.0, établi le: 17.06.2025

Version remplacée: 10.0.0, établi le: 29.02.2024

Région: CH

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	perméthrine	52645-53-1	258-067-9
CE50		0,00017	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia		

Toxicité pour les daphnies (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	perméthrine	52645-53-1	258-067-9
CE50		0,5	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Algues		

Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	perméthrine	52645-53-1	258-067-9
Évaluation	n'est pas biodégradable facilement		

Dégradabilité abiotique

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Tebuconazole	107534-96-3	403-640-2
Demi-vie		365	
Méthode	EPA N 161-1		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	perméthrine	52645-53-1	258-067-9
FBC		300	

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	perméthrine	52645-53-1	258-067-9
log Pow		5,95	

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Nom du produit

einza Bläueschutz-W, farblos

Evaluation PBT	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.
Evaluation vPvB	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

Nom commercial : einZA Bläueschutz-W, farblos**Code produit:** 6801021**Version actuelle:** 11.0.0, établi le: 17.06.2025**Version remplacée:** 10.0.0, établi le: 29.02.2024**Région:** CH**12.8 Autres informations****Autres informations**

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

Code de déchets	08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
-----------------	-----------	---

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé. Les récipients vides doivent être mis au rebut ou remis à neuf.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

ADR/RID/ADN	UN3082
IMDG	UN3082
ICAO-TI / IATA	UN3082

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID/ADN	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
Sources de danger	butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle Tebuconazole

IMDG	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
Sources de danger	3-iodo-2-propynyl butylcarbamate tebuconazole

ICAO-TI / IATA	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.
Sources de danger	3-iodo-2-propynyl butylcarbamate tebuconazole

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID/ADN - Classe	9
Étiquette	9
Code de classification	M6
Code de restriction en tunnels	-
N° d'identification de danger	90

IMDG - Classe	9
Étiquettes	9

ICAO-TI / IATA - Classe	9
Étiquettes	9

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID/ADN	III
IMDG	III
ICAO-TI / IATA	III

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID/ADN	Signe conventionnel "poisson et arbre"
IMDG	Signe conventionnel "poisson et arbre"
EmS	F-A+S-F
ICAO-TI / IATA	Signe conventionnel "poisson et arbre"

Nom commercial : einza Bläueschutz-W, farblos

Code produit: 6801021

Version actuelle: 11.0.0, établi le: 17.06.2025

Version remplacée: 10.0.0, établi le: 29.02.2024

Région: CH

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport dans les locaux de l'utilisateur: Le transport doit toujours s'effectuer dans des containers fermés, sécurisés et en position verticale. S'assurer que les personnes transportant les produits savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Règlements UE
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumis à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 . N° 3

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9	75
2	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	203-961-6	55, 75
3	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0	75
4	acétate-de-zirconium	7585-20-8	231-492-7	75
5	acide 2-éthylhexanoïque, sel de manganèse	15956-58-8	240-085-3	75
6	acide 2-éthylhexanoïque, sel de zirconium	22464-99-9	245-018-1	30, 75
7	butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	55406-53-6	259-627-5	75
8	perméthrine	52645-53-1	258-067-9	75
9	Tebuconazole	107534-96-3	403-640-2	75

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger : E1

Directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)

Teneur en VOC 4,61 %

RÈGLEMENT (UE) N° 528/2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides

9 g/kg butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle (IPBC), 2,5 g/kg tebuconazole, 1 g/kg perméthrine, 0,5 g/kg bétaine polymère

Directive 2004/42/CE relative à la réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certains vernis et peintures et dans les produits de retouche de véhicules

Valeur limite pour la teneur en COV, spécifiée à l'annexe II de la directive n° 2004/42/CE catégorie de produit: h, type: (Wb) à base d'eau = 30 g/l

teneur maximale en COV pour le produit prêt à l'emploi = < 30 g/l

Prescriptions nationales

Autres prescriptions nationales

Nom commercial : einza Bläueschutz-W, farblos**Code produit:** 6801021**Version actuelle:** 11.0.0, établi le: 17.06.2025**Version remplacée:** 10.0.0, établi le: 29.02.2024**Région:** CH

Respecter les réglementations nationales en matière de manipulation et d'utilisation de substances dangereuses. Port des EPI préconisés par les normes en vigueur.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H360D	Peut nuire au fœtus.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances et mélanges ((CE) No 1272/2008, Annexe VI)

A	Sans préjudice de l'article 17, paragraphe 2, le nom de la substance doit apparaître sur l'étiquette sous l'une des dénominations qui figurent dans la troisième partie. Dans la troisième partie, il est parfois fait usage d'une dénomination générale du type «composés de ...» ou «sels de ...». Dans ces cas-là, le fournisseur est tenu de préciser sur l'étiquette le nom exact, en tenant dûment compte des dispositions du point 1.1.1.4.
B	Certaines substances (acides, bases, etc.) sont mises sur le marché en solutions aqueuses à des concentrations diverses et ces solutions nécessitent dès lors une classification et un étiquetage différents, car les dangers qu'elles présentent varient en fonction de la concentration. Dans la troisième partie, les entrées accompagnées de la note B ont une dénomination générale du type «acide nitrique...%». Dans ces cas-là, le fournisseur doit indiquer sur l'étiquette la concentration de la solution en pourcentage. Sauf indication contraire, le pourcentage de concentration est toujours sur la base d'un calcul poids/poids.
X	La classification pour la ou les classes de danger de cette entrée repose uniquement sur les propriétés dangereuses de la partie de la substance qui est commune à toutes les substances relevant de cette entrée. Les propriétés dangereuses de toute substance relevant de l'entrée sont aussi fonction des propriétés de la partie de la substance qui n'est pas commune à toutes les substances du groupe. Ces dernières doivent être évaluées de manière à ce qu'il soit établi si une ou plusieurs classifications plus sévères (c'est-à-dire une catégorie supérieure) ou un champ d'application plus large de la même classification (différenciation supplémentaire, organes cibles et/ou mentions de danger) pourraient s'appliquer à la ou aux classes de danger relevant de l'entrée.
1	Les concentrations indiquées ou, en l'absence de valeurs, les concentrations génériques du présent règlement (tableau 3.1) ou les concentrations génériques de la directive 1999/45/CE (tableau 3.2) sont les pourcentages en poids de l'élément métallique, calculés par rapport au poids total du mélange.

Nom commercial : einZA Bläueschutz-W, farblos

Code produit: 6801021

Version actuelle: 11.0.0, établi le: 17.06.2025

Version remplacée: 10.0.0, établi le: 29.02.2024

Région: CH

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 653886